departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 29 juin 1998

Votants: 43

Service Logement Jeunes - Attribution d'une subvention

Convocation du Conseil Municipal : le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 30 Juin 1998

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Adjoints:

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98253

Enseignement Secondaire et Supérieur Service Logement Jeunes - Attribution d'une subvention

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis plusieurs années, l'Association "Service Logement Jeunes" aide les étudiants niortais dans leur recherche de logement.

Au cours de l'année 1997, plus de 400 étudiants ont ainsi bénéficié des prestations offertes par cette association qui continue d'assurer ce service avec un maximum de garanties basées sur la qualité de l'accueil, l'accompagnement et le suivi apportés à chaque demande.

Afin de poursuivre cette mission dans les meilleures conditions, l'association sollicite auprès de la Ville de NIORT une subvention pour 1998 qui fait l'objet d'une convention.

A ce même titre, une participation est demandée, pour un montant équivalent au Conseil Général des Deux-Sèvres.

Je propose pour 1998 qu'une subvention de 55.000 F soit allouée à l'Association "Service Logement Jeunes".

Cette dépense est inscrite au budget primitif 1998 sous l'imputation 921.13.65748.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre la Ville de NIORT et l'Association "Service Logement Jeunes".
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ce document ainsi que toutes pièces complémentaires nécessaires à sa bonne application.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour